

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Pas de coupure majeure à l'Hôpital St-Julien

— le directeur René Houle

par Pierre Sévigny
ST-FERDINAND - Le syndicat et la Fédération des affaires sociales de la CSN induisent la population et les employés en erreur en leur parlant de coupures budgétaires à l'Hôpital St-Julien de St-Ferdinand. C'est le prétexte et le langage à tenir dans les circonstances pour réchauffer les employés et les maintenir dans la rue.

Par cette réplique, le directeur général de l'établissement psychiatrique, René Houle, tient à replacer les faits dans leur juste perspective

et, à cet effet, il précise que le centre n'a été l'objet d'aucune coupure budgétaire importante ni de réduction du nombre d'employés, alors que le nombre d'équivalent temps complet a augmenté de quelque 32 postes et ce, depuis 1976.

Pour prouver ses avancées, M. Houle se réfère aux heures annuelles rémunérées qui étaient, en 1976-77, de 1.106.475 en regard de 1.237.229 en 1983-84, soit une augmentation de 11,8 pour cent. Il comprend mal l'affirmation syndicale relative aux coupures, surtout que

les dirigeants syndicaux reçoivent toujours une copie du rapport annuel où sont compilées les données. "C'est tout simplement du charriage et les statistiques le prouvent hors de tout doute," de commenter M. Houle qui a fait ressortir clairement que l'établissement a, en même temps, contribué à la lutte au chômage dans la région.

En outre, M. Houle soutient que le centre hospitalier a bénéficié d'une forme d'augmentation indirecte du nombre d'employés par lit, depuis 1976. En effet, la capacité

autorisée au permis de l'établissement est passée de 894 à 736 lits entre 1976 et 1984 et diminuera jusqu'à 720 sans aucune réduction proportionnelle du personnel ni du budget.

Quant à l'objet du conflit actuel, M. Houle prétend qu'il ne s'agit pas non plus de coupures de postes mais de réaménagement interne du personnel. Selon lui, il n'y aura aucune réduction d'heures car les quelque 250 heures par semaine, récupérées par la disparition de l'équipe de rotation d'auxiliaires, sont

présentement affectées à la création de 11 postes à temps partiel d'éducateurs spécialisés pour un total à peu près équivalent d'heures, le tout dans le cadre d'un projet-pilote qui doit faire l'objet d'une évaluation en mars 1985.

Pour M. Houle, l'opération entreprise par l'établissement ne vise qu'un enrichissement de ses effectifs auprès des malades, par la substitution d'un personnel adapté aux besoins globaux de la clientèle, à l'intérieur de sa masse budgétaire globale actuelle. Cette modification

se fait en conformité avec la convention collective qui prévoit ce type de remaniement de personnel.

"Etant donné qu'il ne faut plus compter aujourd'hui sur de l'argent neuf, il faut remplir notre rôle de gestionnaires des fonds publics avec l'argent que nous avons déjà, réallouer des sommes suivant les priorités du moment et non du passé et prendre nos responsabilités devant la population car c'est elle qui paie la note en bout de ligne," d'affirmer M. Houle.

Dépotoir: Drummondville demande de prolonger le délai

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - Le Conseil de Drummondville demandera dès aujourd'hui au ministre de l'Environnement de prolonger le délai pour la fermeture définitive de son dépotoir à ciel ouvert.

"Il nous faut quelques mois encore pour régler définitivement ce dossier", a dit hier soir à la séance du conseil, M. Jean-Marie Boisvert, conseiller délégué à la Régie inter-municipale des déchets.

Pour M. Boisvert, la situation présente n'est pas aussi dramatique que certains peuvent le croire. Il soutient avoir dans le passé vécu des moments plus difficiles.

M. Boisvert commentait la lettre, lue au conseil hier soir, du ministre de l'Environnement qui donne à la ville un très court laps de temps pour fermer le dépotoir, sans quoi il déposera une ordonnance contre la ville.

"Lors de l'assemblée d'aujourd'hui de mercredi soir prochain,

la Régie devrait pouvoir en venir à une entente avec la ville sur tout le dossier", a précisé le conseiller.

Dans ses commentaires, le conseiller Boisvert a rappelé que, lors de l'assemblée de mercredi soir dernier, le 17 octobre, une proposition avait été déposée qui impliquait Drummondville et avait en plus une incidence régionale. C'est à cause de ce dernier aspect du problème que la ville de Drummondville avait utilisé pour la première fois son droit de veto.

Le maire Serge Ménard a rajouté que la demande de nouveaux délais est nécessaire pour faire aboutir

les négociations avec la Régie, aller en soumissions publiques et finaliser toutes les ententes.

M. Boisvert a mentionné, à une question du président de la Ligue



Serge Ménard

des Propriétaires, M. Hervé Savoie, que si le ministère de l'Environnement ferme le dépotoir immédiatement, la ville n'aura aucune solution possible pour disposer des déchets.

Par ailleurs, si le contrat est octroyé à l'entreprise privée qui possède un site d'enfouissement approuvé à St-Nicéphore, il faudra à ce dernier au moins 51 jours pour mettre le site en opération par l'achat de machines, etc. "On ne peut pas blâmer un entrepreneur d'acheter du matériel dispendieux s'il n'a pas de contrat d'enfouissement," a-t-il commenté.

Les autorités de Drummondville ont fait savoir qu'elles fondent les plus grands espoirs sur la rencontre avec la Régie mercredi soir prochain le 24 octobre pour qu'il y ait entente. "Nous avons passé très près la semaine dernière, soutient M. Boisvert, il est bien possible que cela se réalisera cette semaine."

Colloque communautaire: un brassage d'idées sans précédent à Acton-Vale

ACTON-VALE (RL) - Le récent Colloque communautaire organisé par la Caisse populaire d'Acton-Vale a permis à ses participants de se rencontrer et d'échanger sur la situation de leur milieu comme jamais auparavant. C'est ce qui ressort des divers témoignages recueillis par La Tribune au début de la semaine.

Pour le maire d'Acton-Vale, Roger Labrèque, les gens exerçant une certaine position sociale dans la région ont pu se faire entendre et exprimer leurs opinions, d'où un brassage d'idées qui n'a pu être que bénéfique.

Le curé de la paroisse de St-André d'Acton, M. Bruno Galipeau, juge exceptionnelle la qualité et la participation des intervenants: "J'ai particulièrement aimé la dé-

marche communautaire laquelle se sont initiés les participants."

Pour le président de la Chambre de commerce, M. Pierre Cantin, le consensus auquel on est arrivés les participants l'a surtout marqué: "Tous les gens semblaient unanimes pour la promotion industrielle, ce qui m'a particulièrement surpris. La Chambre de commerce aura sûrement un rôle à jouer à cet effet."

Enfin, pour le maire de St-André, M. Marcel Chagnon, la qualité de l'information qui a circulé samedi dernier et le consensus autour des mêmes priorités ont été pour lui très importants. "Ce qui sortira au bout, personne ne le sait sauf que ça ne peut pas faire autrement que de changer la situation."

Que réserve l'avenir à Acton-Vale?

ACTON-VALE - "Les gens sont heureux de vivre à Acton-Vale. La question qu'il faut se poser, c'est: est-ce que les gens peuvent continuer à vivre heureux longtemps à Acton? Est-on capable de prendre en main l'avenir économique de notre milieu? Cela pourrait éliminer plusieurs problèmes que nous vivons à Acton."

C'est cette conclusion qu'a servie M. Marcel Lemerise, directeur général du CLSC La Chénuaie, aux participants du Colloque communautaire. M. Lemerise avait été invité à dresser un tableau de la situation sociale et économique de la population valois, aux 150 participants, avant que ceux-ci ne se dirigent en ateliers.

M. Lemerise y a fait état de la structure économique de la ville largement concentrée sur quelques usines du secteur secondaire (industries de transformation). Ainsi, 54% de la population active locale y trouve du travail alors que le secteur tertiaire (services) fournit de l'emploi à 39% et le secteur primaire (agriculture et matières premières) à 3% seulement. Par ailleurs, peu d'usines appartiennent à des intérêts locaux.

Le taux des femmes travaillant à l'extérieur de leur foyer est supérieur à la moyenne québécoise (43% des femmes de 15 ans et plus sont actives) et ce, surtout chez les femmes mariées. Malheureusement, note M. Lemerise, cette clientèle est la plus vulnérable face

au chômage (16% de chômage en 1981 chez celles de 15 à 24 ans), suivie par les hommes du même groupe d'âge (11,7% en 1981).

Ainsi, les jeunes sont les plus touchés par la situation économique du milieu. Proportionnellement, ils sont moins nombreux que la moyenne québécoise et on retrouve peu de diplômés post-secondaires ou universitaires, ce qui signifie un certain exode des jeunes qui partent étudier à l'extérieur et qui ne reviennent pas nécessairement, une fois le diplôme obtenu.

On assiste aussi à une certaine mobilité de la population vers la campagne environnante. En 1981, la population baissait de 6% à Acton Vale alors que St-André qui constitue la partie rurale se voyait augmenter de 18%. Une situation qui peut s'expliquer par un coût moindre pour le logement ou la propriété en milieu rural.

Parmi les statistiques compilées par M. Lemerise, le pourcentage de personnes seules à faible revenu est supérieur à Acton-Vale que dans l'ensemble du Québec (54,1% contre 45,9%). Cependant, les familles à bas revenu sont moins nombreuses que dans le Québec.

Enfin, la vie communautaire y est riche puisqu'il existe de 40 à 50 organismes sans but lucratif. Malgré cela, certains domaines demeurent encore à développer, notamment pour venir en aide aux chômeurs ou aux assistés sociaux.

Une hausse de taxes inévitable à Thetford

— J.L. Julien et Gaston Gagné

THETFORD-MINES - L'augmentation des taxes directes à la ville de Thetford-Mines était inévitable pour l'année financière 1985 et ce, peu importe le résultat obtenu dans le cadre du dossier relatif à la réduction substantielle de l'évaluation foncière des compagnies minières d'amiante Bell et Société Asbestos Ltée (SAL).

MM. Jean-Luc Julien et Gaston Gagné, respectivement directeur général et trésorier de la ville, ont tenu à faire cette précision, à la suite de la réaction de plusieurs contribuables qui accusent les dirigeants municipaux d'avoir manqué de prévoyance dans ce dossier.

D'une part, MM. Julien et Gagné soutiennent qu'il est faux d'affirmer que les édiles ont été imprévoyants puisque la remise en taxes aux deux compagnies minières, de près de 400.000 \$, sera absorbée par le surplus accumulé disponible des dernières années. "Ce surplus ac-

cumulé n'est pas le résultat d'un miracle ou le fruit d'un hasard, mais reflète bien la saine gestion municipale et la prudence des édiles."

D'autant plus, d'affirmer M. Gagné, que les prévisions budgétaires de la ville n'ont même pas suivi la courbe inflationniste au cours des dernières années, sans pour autant diminuer sensiblement les services aux contribuables. Il rappelle que le compte de taxes du contribuable n'a pas ou peu changé depuis les trois dernières années.

La perte de revenus en 1984 n'est pas donc la raison majeure qui incite les dirigeants municipaux à prévoir déjà une augmentation des taxes directes. "De toute façon, il y aurait eu une hausse des impôts fonciers en 1985 à Thetford-Mines mais sûrement inférieure à celle qui sera effectivement décrétée," d'expliquer MM. Julien et Gagné.

Approche originale

Masse veut s'impliquer dans les dossiers régionaux

THETFORD-MINES - Visiblement satisfait de sa première tournée de comté, depuis sa récente victoire, le nouveau député de Frontenac à la Chambre des communes et ministre canadien des Communications, Marcel Masse, entend s'impliquer activement au niveau des dossiers régionaux.

Et, encore une fois, il a soutenu que le plus important sujet constitue toujours celui de l'amiante en raison de ses conséquences économiques. Il soutient que le gouvernement du Canada se doit de définir rapidement une politique de l'amiante. "Nous sommes déjà en retard. Nous n'avons plus de temps à perdre, ça presse si nous voulons aussi demander aux autres pays d'appuyer notre approche dans ce dossier."

A cet effet, M. Masse a déjà rencontré ses collègues afin de faire accélérer les démarches à ce sujet. Il a précisé qu'un document préliminaire est en préparation pour dé-

finir l'action du gouvernement dans ce sens. Il entend donc poursuivre ses démarches pour activer le dossier et continuer à mousser la promotion de l'amiante.

Il espère que ce dossier ne deviendra pas un dossier de lutte de partis et de gouvernements. "Là comme ailleurs, nous travaillons à faire baisser le niveau de confrontation avec les gouvernements provinciaux."

Quant à sa tournée dans les régions de Plessisville et Thetford-Mines, M. Masse a précisé qu'il entend privilégier cette formule. Ainsi, au lieu d'assurer une présence au bureau de comté à raison d'une journée par semaine, M. Masse entend être présent dans le comté de trois à quatre jours par mois. "J'ai l'intention de me déplacer et de rencontrer les différents intervenants du milieu là où les choses se passent. Je veux privilégier cette approche."

Adolescent enlevé et volé

DRUMMONDVILLE (GP) - Un adolescent de 17 ans de Wickham, dont l'identité a été tenue secrète, a été enlevé, séquestré et volé vendredi dernier en banlieue de Drummondville.

Ce n'est qu'hier que la Sûreté du Québec, poste de Drummondville, a dévoilé les circonstances de cette agression.

Le jeune homme marchait en bordure du Chemin du Golf, à la hauteur des bureaux d'Hydro-Québec, vers 15 heures de l'après-midi, lorsqu'il a été assommé en recevant un coup à l'arrière de la tête. Il s'est réveillé dans un véhicule Chevy Van, en compagnie de trois individus. En plus d'être fouillé, il

fut délesté de 45 \$ que contenait son porte-fouille. Plus encore, ses agresseurs lui ont entaillé au couteau le poignet droit. Il a été ainsi détenu durant plus de trois heures avant d'être remis en liberté.

Ses présumés ravisseurs occupaient un Chevy Van noir, de modèle ancien, mais très propre. Les roues étaient chromées et le pare-choc arrière a été modifié: il est plus large que sur les modèles conventionnels et il est chromé. La poignée droite coulissante est sans fenêtre. L'un des présumés ravisseurs aurait une vingtaine d'années et ses cheveux sont blonds et longs. L'autre, plus âgé, a les cheveux gris et courts.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Plus de 1250 bouillons et génisses d'engraissement ont été vendus à l'encan au CEEPAS de Drummondville samedi. Première du genre au Québec: il s'agissait d'un encan de type western, où plusieurs bêtes ont été vendues par lots plutôt qu'individuellement.

Premier "gros" encan pour le CEEPAS

DRUMMONDVILLE (GP) - Ils venaient de tous les coins du Québec et même de l'Ontario, les éleveurs de bovins d'engraissement pour disposer de leurs bouillons et génisses de l'année.

Le Centre d'enchères spécialisées de Drummondville (le CEEPAS) a en effet accueilli environ 1250 bêtes à vendre et par le fait même de nombreux éleveurs, autant naisseurs que finisseurs.

Dans un jargon incompréhensible au profane, l'encan a mené normalement les enchères, accompagné

de trois pointeurs. Dès qu'une bête ou un lot de bêtes était amené dans l'enclos de vente, une pesée officielle apparaissait au tableau et les enchères débutaient.

La majorité des bouillons à vendre étaient des Charolais, des Simmental, des Hereford ou des sujets issus de croisements entre ces races.

Pour le CEEPAS de Drummondville, c'était véritablement le premier gros encan et selon les responsables, pas le dernier.

Saisie de drogue: un suspect gardé en prison

VICTORIAVILLE (SL) - Des personnes de Victoriaville ont comparu en Cour des sessions de la paix, hier, à Arthabaska, pour répondre à des accusations de complot, trafic et possession de stupéfiants. Un des inculpés appréhendés lors d'une saisie de drogue, jeudi dernier, René Rivard, a repris le chemin des cellules de la prison de Trois-Rivières en attente de son procès.

Son compagnon, Rémi Boucher, et une jeune fille d'âge mineur ont également été mis sous arrêt lors

de cette perquisition dans une résidence de Victoriaville, à la suite d'une enquête menée de concert par les policiers de la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, et ceux de l'escouade régionale de l'alcool et de la moralité. La jeune inculpée a comparu vendredi dernier devant le directeur de la protection de la jeunesse.

Les enquêteurs avaient découvert de la résine de cannabis, du PCP et du matériel pour préparer la trafic de drogue.

Pas d'élection à St-Norbert et Norbertville

VICTORIAVILLE (SL) - Au lendemain de la plupart des municipalités québécoises, c'était jour de mise en nomination, hier, dans les municipalités de St-Norbert et Norbertville, où il n'y aura d'ailleurs pas d'élection le 4 novembre prochain.

Trois postes de conseillers étaient en litige dans chacune de ces deux localités.

A St-Norbert, les mandats des trois échelons sortants sont reportés, aucun autre citoyen n'ayant posé sa candidature. Ainsi, Jean-Marc Couture, Jacques Paquin et

Jean-Yves Baril retournent siéger au conseil municipal.

A Norbertville, seul le conseiller sortant Jacques Hunter a sollicité un nouveau mandat obtenu sans opposition. Aux sièges 2 et 3, Robert Beaudet et Michel Paquin se retirent après avoir complété trois mandats. Guy Boulanger succède au conseiller Beaudet alors que Pierre Vallé effectue un retour sur la scène municipale en étant élu par acclamation au poste précédemment occupé par l'échevin Paquin. Par le passé, M. Vallé a déjà complété un mandat au siège no 6.

Trois postes de conseillers en jeu au Canton de Kingsey

DRUMMONDVILLE (GP) - Trois postes de conseillers seront en jeu dans la municipalité de canton de Kingsey lors des élections municipales du 5 novembre, à la suite des mises en nomination d'hier.

Au siège no 1, Raymond Benoit, sortant de charge, affrontera Marc-André Caillé. Au siège no 3, il y aura élection entre MM. Jean-Guy Tanguay et Raoul Croteau pour tenter de ravir le siège détenu antérieurement par M. Jules Beaulac et finalement, au siège 4, le conseiller sortant, M. Paul-Ernest Deslandes aura l'opposition de M. Aurèle Francoeur.

Dans toutes les autres municipalités, il n'y aura pas d'élections.

A St-Germain village, Mme Danielle Gauthier est réélue alors que

MM. Gilles Lassonde et André Leclair remplacent respectivement MM. Jacques St-Onge et Robert Lussier.

Dans St-Germain paroisse, M. Roch Bernard remplace M. Raymond Houle, alors que MM. Jean-Maurice Beaudoin et Rolland Coderre sont réélus.

A St-Pie de Guire, réélection de M. Léo Laramée, Félicien Senneville et Jules Lanoie.

A Wickham, M. Yves Laflamme remplace M. Jean-Marc Gagnon et M. Robert Blanchard est réélu.

Dans les Cantons-Unis de Wendover et Simpson, M. Emilien Guillemette remplace M. Daniel Lupien, M. Réal Rochefort est réélu et M. Jacques Morissette remplacera M. Cyrille Chapdelaine,



Les Voltigeurs ont plus de profondeur...

Pour la première fois de la saison, j'ai assisté dimanche dernier à Verdun à un match des Voltigeurs sur la route et veuillez me croire, ça valait le déplacement. D'ailleurs, les deux instructeurs, Yvon Lambert du Canadien Junior et Michel Parizeau des Voltigeurs étaient d'accord pour dire que le verdict nul de 6 à 6 que leur équipe venaient de se livrer fut le plus excitant qu'il leur a été donné de voir cette saison et que pour les amateurs de vrai hockey, il n'y a malheureusement pas assez de rencontres de ce genre durant une saison dans le circuit. En fermant les yeux sur plusieurs bêtes offensives de part et d'autre, les deux formations ont effectivement servi un duel de très grande intensité, un duel digne d'un septième match de finale.

Comme la majorité des 2.843 spectateurs qui furent témoins de cet affrontement, dont quelques centaines de partisans des Voltigeurs, j'ai assisté aux élan des deux clubs du bout de mon banc du haut de la galerie de la presse. Les joutes entre les Cataractes de Shawinigan et les Voltigeurs en demi-finale l'an passé ne m'ont jamais pris plus aux tripes que celui de dimanche dernier.

C'est pourquoi, sur le chemin du retour, seul dans ma voiture, j'ai tenté d'analyser les forces en présence et j'en suis venu à la conclusion que les Voltigeurs sont "une petite coche" supérieures au Canadien Junior de Verdun. Cette petite différence, elle se caractérise par l'expérience.

J'en connais déjà quelques-uns qui vont me traiter de partisan fanatique des Voltigeurs, mais n'est-ce pas un peu normal pour un journaliste qui suit les péripéties de l'équipe drummondvilloise depuis leur adhésion dans le plus fort circuit de hockey junior au Québec. Les Voltigeurs, je les ai vus naître et grandir et j'ajouterais que j'avais déjà vu passablement de hockey junior avant leur entrée dans la ligue en 82, puisque j'ai travaillé dans cette ligue pendant quatre saisons à titre de juge de ligne. Et c'était la belle époque des Remparts de Québec, des Eperviers de Sorel et du Junior de Montréal avec les Lafleur, Larouche, Savard, Torresan, Picard etc.

Je ne cache pas qu'il est peut-être un brin trop tôt pour aller jusqu'à dire que les Voltigeurs seront les champions du calendrier régulier, des séries éliminatoires et qu'ils représenteront le Québec au tournoi de la coupe Memorial en 84-85, mais à la lumière de ce que j'ai vu dimanche, ils ont su prouver à plusieurs qu'ils ont tous les atouts pour y arriver. J'aurai peut-être à changer mon fusil d'épaule à la mi-saison, mais le jeu en vaut la chandelle.

Contre le Canadien Junior d'Yvon Lambert, les hommes de Michel Parizeau ont effectivement démontré qu'ils ont un peu plus de profondeur que leurs adversaires les plus sérieux. Lambert me confiait justement qu'il lui faudra travailler fort pour garder sa bande motivée jusqu'à la toute fin des hostilités car elle regroupe plusieurs vertes recrues de 17 ans. Les Voltigeurs en ont également des "rookies" de cet âge, mais ils comptent plus de joueurs expérimentés à toutes les positions sur la patinoire. L'expérience, ça ne s'achète pas, tout le monde sait ça. Dans tous les aspects du jeu, les Voltigeurs m'ont paru plus avancés que le Canadien Junior, que ce soit à l'attaque, à la défensive ou dans le filet, où le grand Troy Crosby n'a rien à envier à notre "St-Jude" Labllois.

Je ne voudrais tout de même pas que les joueurs des Voltigeurs, en lisant ces quelques lignes, se gonflent la tête et se voient déjà champions du Québec car ils doivent d'abord garder en mémoire le vieil adage, répété maintes fois par un instructeur, que seul "le travail est la clé du succès" et ce qu'on soit talentueux ou pas.

Mon opinion demeure une opinion toute à fait personnelle. D'autres spectateurs qui ont assisté au match de dimanche pensent possiblement le contraire, chose certaine les partisans du Canadien Junior de Verdun.

Et surtout souvenez-vous les "boys" qu'ils vous faudra faire attention à d'autres belles équipes comme Shawinigan, Québec et St-Jean, et que la saison ne se termine que le 22 mars 1985, soit dans environ cinq mois.

Football scolaire

Victoire des Riverains

DRUMMONDVILLE (RJ) — C'est par une victoire cinglante de 45 à 6 aux dépens de Broncos de St-Léonard que les Riverains de la polyvalente Marie-Rivier de Drummondville ont clôturé leur saison régulière dans la ligue de Football scolaire du Centre du Québec.

Les jeunes troupiers de Michel Hamel n'ont d'ailleurs pas mis de temps à s'assurer la victoire car ils menaient déjà 27-0 après le premier quart de jeu. A la demie, ils menaient 33-0. Devant cette débâcle, l'instructeur des Broncos a incidemment demandé que la deuxième demie ne soit pas chronométrée. Les Riverains ont perdu leur jeu blanc sur l'avant-dernière séquence de jeux des Broncos.

Sylvain Giguère a été le héros de la rencontre avec trois touchés, soit un sol et deux sur des retours de bottés, dont le botté d'ouverture qu'il a ramené sur une distance de 70 verges. Sur l'autre, il a déjoué tous ses adversaires et parcouru 75 verges pour atteindre la zone payante.

Les autres points furent le résultat de passes de touchés du quart-arrière Pascal Courchesne. Dominic Carmichael en a capté deux, les autres ballons étant cueillis pas Claude Mathieu et Alain Lagueux.

Cette victoire des Riverains leur a permis de terminer seuls au deuxième rang du circuit avec une fiche de quatre gains contre deux échecs. Les Incroyables de Granby ont terminé en tête avec une fiche parfaite de six victoires en autant de joutes.

En demi-finale samedi prochain, à 14 heures à la polyvalente Marie-Rivier, les Riverains affronteront soit les Tigres de Beloeil ou les Vicas de Victoriaville. La finale du circuit Centre du Québec aura lieu exceptionnellement un mercredi, soit le 31 octobre, à 14 heures.

Pour le Junic de Coleraine Un départ fulgurant

COLERAINE — Le Junic de Coleraine qui n'avait pas eu la vie facile à sa première campagne dans la Ligue Junior C Mégantic-Frontenac connaît un départ fulgurant cette saison. Pour le Junic, le bilan du week-end se chiffre à deux gains et une récolte de huit points et demi au classement sur une possibilité de dix.

Le Junic a d'abord disposé des Castors de Black-Lake 6-4. C'est Marquis Houde qui s'est révélé l'inspiration des siens lors de ce match. Ce dernier, qui s'inscrit au pointage avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie depuis l'ouverture des hostilités, a terminé sa soirée de travail avec cinq points dont trois francs buts. Steeven Phaneuf, Roch Morency et Pierre Lacroix ont aussi déjoué la vigilance du cerbère des Castors.

De passage au Centre Sportif Odilon Grenier de Coleraine, les Caribous de Lac Etchemin ont aussi été victimes de l'offensive du Junic. Coleraine signait un gain de 9-8. Cette victoire du Junic a permis à Christian Dumas de s'illustrer avec quatre filets en plus de préparer un autre filet. Marquis Houde y est allé de ses cinquième et sixième buts du week-end alors qu'André Beaudoin produisait aussi une paire de buts.

Cette tenue offensive plutôt éclatante du Junic n'est pas des très rassurante pour le Royal de Lac Mégantic qui sera le prochain visiteur du Junic, dimanche prochain. Par cette performance, le Junic aura aussi éclipsé les Castors de Black-Lake qui ont connu une fin de semaine difficile avec deux revers. Après avoir baissé pavillon 6-4 devant le Junic, la troupe de Claude Binette s'est avouée vaincue 6-1 devant les Aigles de Beauceville. Hermann Turgeon a évité l'humiliation d'un blanchissage aux Castors qui passeront la prochaine fin de semaine sur la route.

☐ Sherbrooke hôte des Filons de l'Amiante

Jean Fortin en pénitence

SHERBROOKE (MG) — Les Sélects de Sherbrooke devront se mettre en marche dans les plus brefs délais s'ils ne veulent pas s'enliser au dernier rang du classement de la ligue Collégiale AAA. Et ce soir, ils auront la chance de rattraper les détenteurs du 7e et avant-dernier rang au classement, les Filons de l'Amiante, alors qu'ils recevront cette équipe à l'aréna Eugène-Lalonde à compter de 19h30.

N'eût été de sanctions qui leur furent imposées par les autorités de la ligue jeudi dernier, les Sélects partageraient ce 7e échelon avec les Filons grâce à une fiche de trois gains contre huit échecs. Mais les Sherbrookoïses se sont vus soustraire un gain (celui de 4-3 à St-Laurent le 7 octobre) qui s'est transformé en échec, ce qui leur confère maintenant un dossier de deux victoires contre neuf revers.

Cette victoire, est-il nécessaire de le rappeler, a été soustraite aux Sélects en raison de la présence derrière le banc d'André Boisvert alors que ce dernier était sous le coup d'une suspension parce que son équipe avait écopé de plus de 40

minutes de punitions lors du match précédent à St-Georges de Beauce.

"Je savais que nous avions atteint près de 40 minutes, mais je ne savais pas que l'on pouvait avoir dépassé ce total. Et puis, c'est le lendemain de ce match que Michel Daigle a eu son accident et avec tous ces événements, je n'ai pas pensé à vérifier combien de minutes nous avions écopées exactement", de dire Boisvert, qui s'est vu imposé une suspension de trois matches après coup.

Ce soir, Boisvert écoulera son 2e match de suspension et il sera à nouveau remplacé par son assistant Luc Tremblay.

A leur dernier match, vendredi à St-Hyacinthe, les Sélects ont perdu 7-6 en surtemps. André Boisvert, qui assistait au match du haut des gradins, n'a toujours pas digéré cet échec. "Nous menions 6-2 avec 10 minutes à faire, rappelle-t-il. Une punition majeure écopée par Jean Fortin en fin de partie nous a fait terriblement mal."

Fortin a écopé de cette pénalité pour avoir asséné un coup de bâton à un rival à la hauteur du casque protecteur et les Lauréats ont su profiter de son absence pour transformer une défaite en une victoire.

"Jean est un gars très impulsif. Il devra apprendre à se contrôler", de dire Boisvert, qui laissera de côté son excellent défenseur pour le match de ce soir.

C'est le Sherbrookoïse Noël Bolduc qui remplacera Fortin, en pénitence. Bolduc, qui a été invité à se joindre à l'équipe la semaine

dernière, disputera donc un premier match avec les Sélects.

Lévesque devant le filet

André Boisvert a décidé d'apporter un autre changement à son alignement dans l'espoir de replacer l'équipe sherbrookoïse sur la bonne voie. Il demandera au jeune Marc Lévesque de prendre place devant le filet des Sélects pour affronter les Filons de l'Amiante ce soir. Lévesque avait signé la victoire de 4-3 des Sherbrookoïses à St-Laurent le 7 octobre.

"Vincent Riendeau a eu de la misère à St-Hyacinthe vendredi et Marc mérite de débiter un autre match", d'arguer le pilote des Sélects.

Lévesque entend aussi demander à son adjoint Luc Tremblay d'employer ses quatre trios durant le match de ce soir.

Junior BB: Warwick pique du nez

VICTORIAVILLE (FG) — Après un début de saison prometteur résultant en deux victoires en autant de sorties, le Niagara Lockport de Warwick a vécu des moments très difficiles à leurs troisièmes et quatrième matches, s'inclinant à chaque occasion.

Les Caravelles de Princeville ont gâché l'ouverture officielle de la saison 84-85 du Warwick en disposant de ces derniers au compte de 9 à 8.

Appuyés par un Stéphane Gaulin très alerte devant les 53 lancers du Warwick, les Caravelles ont pris la mesure du Niagara Lockport dans un match à caractère offensif, alors que Princeville dirigeait 51 tirs vers la cage défendue par François Boudreault.

Claude Neault, Yvan Moreau et Sylvain Beauvillier ont marqué chacun deux fois pour les vainqueurs, les autres filets provenant des bâtons de Denis Lecomte, Pierre Fortier et Sylvain Asselin.

Luc Poirier a été le meilleur des perdants avec une production de trois buts. Stéphane Boucher, deux fois, Sylvain Béliveau, Stéphane Savaria et Serge Filion ont également déjoué Stéphane Gaulin.

Le Niagara Lockport croyait bien se reprendre dimanche à Rock-Forest, mais ce ne fut pas le cas. Warwick a en effet subi une dégelée de 10 à 2, dans un match où rien ne semblait fonctionner pour les hommes de Luc Filion.

"Nous avons manqué de motivation", expliquait d'ailleurs Filion, lorsque rejoint hier à son domicile. "On dirait que les gars ne sont pas prêts lorsqu'ils sautent sur la glace. Vendredi, on a manqué d'excellent."

Football

Gain important des Vulkins

VICTORIAVILLE (FG) — Jocelyn Ayotte a recouvert deux bottés et il en a résulté autant de touchés pour les Vulkins de Victoriaville, qui ont vaincu les Lynx du Cégep Édouard Montpetit au compte de 19 à 6.

A 5:05 du premier quart, Victoriaville a profité du premier des deux jeux importants de Ayotte pour inscrire six points au tableau indicateur.

Puis, à la onzième minute de jeu du deuxième quart, il a répété son geste, ce qui a valu aux Vulkins une avance de 13 à 6, qu'ils ont conservé jusqu'à la fin de la première demie.

En deuxième demie, les Vulkins ont marqué un seul touché, alors que Marc Ebacher a franchi la ligne des buts des Lynx.

L'instructeur en chef Réginald Sorel se montrait très satisfait du travail des siens, particulièrement de la défensive. "Nous avons limité

la meilleure offensive de la ligue à seulement 6 points. Notre défensive a vraiment accompli du bon boulot", dit-il.

Quant à l'offensive, elle a effectué du bon travail, mais selon Sorel "il nous reste encore beaucoup de travail à faire avec l'attaque".

Les joueurs qui se sont le plus distingués du côté des Vulkins sont José Boisvert, Guy Lapointe (ils ont évolué autant à l'offensive qu'à la défensive) ainsi que Jean-Pierre Richard, nommé joueur du match. Jocelyn Ayotte et Stéphane Roy ont également très bien fait.

Grâce à cette victoire, les Vulkins affronteront le Collège Militaire St-Jean, dimanche prochain, lors de la demi-finale de leur division. On se rappellera que les Vulkins l'avaient emporté 57 à 0 lors du seul affrontement entre ces deux formations, plus tôt cette saison. Cette rencontre sera présentée sur le terrain du Cégep de Victoriaville à compter de 13 heures.

VICTORIAVILLE

VICTORIAVILLE (FG) — L'équipe de basket-ball féminine du Cégep de Victoriaville a amorcé sa saison du bon pied, en vertu d'une victoire de 79 à 62 aux dépens des Electriks de Shawinigan. Lyne Bergeron y a été d'une contribution de 25 points pour les Vulkins, qui n'ont jamais laissés de doute sur l'issue du match.

Au basket-ball masculin, les Vulkins ont eu moins de veine, encaissant une défaite de 72 à 51. L'offensive des Vulkins n'a pas réussi à démarrer au cours de cette rencontre, étant incapable de marquer plusieurs points sans riposte. Marc Gendron a dirigé l'offensive des Vulkins avec une récolte de 19 points.

Dans la ligue Intercité des Cantons de l'Est, les Caravelles Atome ont remporté une victoire de 8 à 3 aux dépens de Warwick avant de s'incliner 10 à 1 face à Asbestos. Les Pee Wee ont quant à eux subi deux défaites, 7-1 devant Warwick et 4-3 contre Asbestos.

Toujours dans la ligue Intercité des Cantons de l'Est, les Caravelles de catégorie Bantam ont divisé les honneurs de leurs deux parties, s'inclinant 8 à 3 face à Warwick et l'emportant 5 à 2 contre Asbestos. Les Midget ont pour leur part récolté un point sur une possibilité de quatre, suite à une défaite de 8-4 et un match nul de 6-6, respectivement face à Warwick et Asbestos.

Les Vicas de la polyvalente Le Boisé ont remporté une victoire de 29 à 15 face à Sorel, pour ainsi mériter une place en demi-finale de la ligue de football scolaire du centre du Québec. Ils seront opposés à la formation de Drummondville samedi prochain lors de cette demi-finale.

• Dans la Ligue Miller

Du jeu corsé...

THETFORD-MINES - Les joueurs des quatre formations de la Ligue Miller sont revenus à leur habitude de se livrer des matchs fort contestés. Un verdict nul et un gain par la marge d'un but ont marqué le dernier programme double.

Louis Couture qui connaissait jusqu'ici un début de saison plutôt lent a explosé avec un tour du chapeau pour permettre à la Maltonnière-Bois Francs Electronique d'arracher une nulle de 5-5 au Sports Experts. Cette dernière formation avait pourtant connu un excellent début de rencontre, prenant les devants 3-0. Le Sports Experts n'a pu résister à la poussée de ses adversaires inspirés par le champion compteur de l'année dernière.

Dany Poulin et Marc Leclerc ont ajouté un but chacun à la production de trois filets de Couture.

Dans le camp du Sports Experts, Gilles Boulet et Jean Baril ont marqué deux buts chacun. Serge Grenier comptait une fois.

Pour une 2e rencontre consécutive, le gardien Dany Turcotte des Filons du cégep a fort bien tiré son épingle du jeu. La nouvelle acquisition des collégiens a disputé un fort match permettant aux siens d'infliger un revers de 5-4 aux Produits Régali qui encaissaient ainsi une première défaite cette saison.

Pierre Madore a été le meilleur chez les Filons avec trois points dont un but. Mario Tremblay, Alain Larabert, René Lemelin et Marc Lessard ont fait bouger les cordages pour les vainqueurs.

Yves Perreault avec deux buts et

une aide, Jean-François Bouffard et Pierre Champagne ont assuré la réplique du Régali qui conserve quand même sa priorité de trois points en tête du circuit du président Luc Grondin. Quant aux Filons, ce deuxième gain consécutif leur permettait de se hisser au troisième rang, un point devant la Maltonnière-Bois Francs Electronique. Le Sports Experts occupe la deuxième place.

Notes...

Les dirigeants de la ligue se réuniront une fois de plus cette semaine pour statuer sur le cas de deux joueurs. Précisant qu'il ne s'agissait pas de piliers d'équipe, le président devait cependant mentionner que les hockeyeurs en question risquent une suspension en raison de leur attitude à l'endroit des officiels...

Détenteur du deuxième échelon, le Sports Experts montre la meilleure production offensive avec 31 buts en cinq affrontements. Cette même formation possède aussi la pire fiche défensive avec 28 buts accordés à l'adversaire...

Défensivement, les Produits Régali dominent le circuit n'ayant permis que vingt filets à ses opposants. C'est d'ailleurs la seule équipe qui n'a pas encore connu la défaite avec un dossier de quatre gains et une nulle...

Pour femmes seulement TU DÉSIRES T'INTÉGRER AU MARCHÉ DU TRAVAIL...?

TRANSITION-TRAVAIL...

PEUT T'AIDER À FAIRE LA TRANSITION
ENTRE LE MILIEU FAMILIAL ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL
PAR SES ACTIVITÉS D'ORIENTATION ET D'EXPLORATION DU MONDE DU TRAVAIL.

UNE SESSION ENRICHISSANTE FAVORISANT TON ENTRÉE AU TRAVAIL

ADMISSIBILITÉ

- Être déterminée à intégrer le marché du travail à court terme.
- Priorité sera accordée à celles qui n'ont pas fréquenté l'école ou le marché du travail de façon régulière pendant les cinq (5) dernières années.

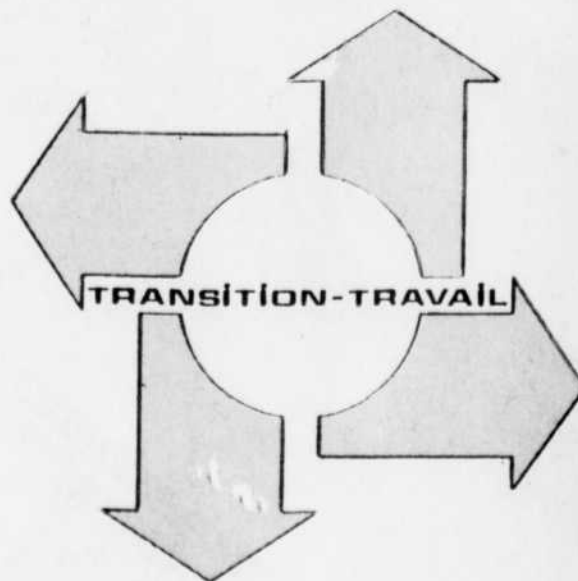
INFORMATION ET INSCRIPTION

Le plus tôt possible

569-9761

(interurbains acceptés)

AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ



Lieu: SHERBROOKE

Durée: 5 SEMAINES A TEMPS PLEIN

Début: 5 NOVEMBRE 1984



COMMISSION
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'OEUVRE
DE LA RÉGION
D'ESTRIE

en collaboration avec:
LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE L'ESTRIE